Circuit de courses Règlement 2025



Courses du Circuit 2025

- Corrida bulloise à Bulle, samedi 15 novembre
- Course de l'Escalade à Genève, dimanche 7 décembre
- Course de Noël à Sion, samedi 13 décembre

Conditions de participation

Les athlètes (hommes et femmes) classé-e-s dans les catégories mentionnées ci-dessous participent d'office au Circuit de courses. Aucune inscription séparée n'est requise. Pour chaque étape, le règlement de l'organisateur fait foi.

- Courses Elite de la Corrida bulloise (hommes et femmes)
- Escaladélite à Genève (hommes et femmes)
- Courses Hommes et Dames Elite à Sion

Catégories

- Scratch hommes / Scratch femmes
- Meilleurs Suisses / Meilleures Suissesses
 (athlètes de nationalité suisse ou représentant la Suisse)

Les primes des deux catégories sont cumulables.

Points

A chaque étape, des points sont attribués aux 30 meilleur-e-s athlètes des quatre catégories, selon ce barème : 100-80-60-50-45-40-36-3229-26-24-22-20-18-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1 (Coupe du monde de ski).

Classement / Palmarès final

Après chaque étape, ATHLE.ch publie le classement intermédiaire du Circuit.

Seul-e-s les athlètes classé-e-s à au moins deux étapes du Circuit figurent au palmarès. Le classement final s'établit par l'addition des points obtenus dans les trois épreuves. En cas d'égalité dans le Top 8 (scratch), respectivement Top 6 (Suisses), les athlètes sont départagé-e-s en fonction 1) du nombre de participations (l'athlète ayant participé à trois courses est favorisé-e), 2) du score des confrontations directes, 3) du cumul des temps.

Prix

Rang	Scratch (H/F)	Suisses (H/F)	Rang	Scratch (H/F)	Suisses (H/F)
1	CHF 1200	CHF 1000	5	CHF 500	CHF 200
2	CHF 1000	CHF 800	6	CHF 400	CHF 100
3	CHF 800	CHF 600	7	CHF 300	
4	CHF 600	CHF 400	8	CHF 200	

Les primes sont payées par virement bancaire. Aucune prime n'est remise sous forme d'argent liquide. En cas de contrôle anti-dopage, le versement est effectué après communication du résultat à l'organisateur.









